

### Séance du lundi 15 novembre à 20h00 Salle du Mont Blanc

Sont présents :

Autorités	Mme Jeannette Weber, Municipale et Présidente M. Gilles Davoine, Municipal Mme Ioulia Esreb, Conseillère communale Mme Sabine Million, Conseillère communale M. Simo Mers, Conseiller communal
Etablissement primaire	Mme Bettina Thuillard, Directrice Mme Frédérique Zeggani, Enseignante M. Olivier Moeri, Enseignant
Etablissement secondaire	M. Cédric Rossier, Directeur Mme Viviane Menétrey, Enseignante M. Jean-Marc Olivet, Enseignant
Sociétés civiles	Mme Fabienne Maréchal, Présidente APE-Gland Mme Françoise Pastoris – Eglise réformée Mme Sandrine d'Ouche, Réseau des Toblerones
Parents	Mme Claudia Pereira André Mme Valérie Bujes Mme Magali de Preux Boscardin Mme Verena Cruchet Bodelet M. Nicolas Lambelet M. Dominique Pernet
Secrétaire	Mme Tiziana Yammouni
Excusés :	M. Sébastien Bertherin, Conseiller communal M. David Capelli, Sociétés Civiles (UAPE-Entr'Act) Mme Barbara Konrad, Conseillère école-famille Mme Patricia Storti, Sociétés Civiles (CRL)

La séance est ouverte à 20h00.

Au nom de la Municipalité de Gland, Mme Weber souhaite une cordiale bienvenue pour cette toute première séance du Conseil d'établissement de la législature 2021-2026 et remercie les membres de leur présence.

Se sont excusés pour ce soir, voir les personnes susmentionnées.

## **1. Bienvenue**

Le Conseil d'établissement découle de la loi sur l'enseignement obligatoire et du règlement d'application de la loi.

Les membres ont été convoqués par courriel le 3 novembre 2021 avec le détail de l'ordre du jour.

Mme Weber remercie les membres de porter le masque durant toute la séance sauf lors d'une prise de parole.

Mme Weber ajoute à l'ordre du jour la validation du procès-verbal du 31 mai 2021 qui a été envoyé aux membres le 11 novembre 2021 par mail.

Nous procéderons donc à la tenue de cette séance selon l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue
2. Présentations des nouveaux membres
3. Validation du procès-verbal du 31 mai 2021
4. Election de la secrétaire du Conseil d'établissement
5. Communications de la Municipalité
6. Communications des Directeurs des Etablissements scolaires
7. Propositions individuelles
8. Divers

## **2. Présentation des nouveaux membres**

Les membres du Conseil d'établissement se présentent brièvement et mentionnent de quelle entité ils font partie.

Mme Weber informe que M. Davoine rejoindra la séance avec du retard étant retenu dans une autre séance qui a lieu à Montoly.

## **3. Validation du procès-verbal du 31 mai 2021**

Les membres qui étaient présents lors de la séance du 31 mai 2021 sont priés de se manifester, les nouveaux membres s'abstiennent. Il n'y a ni remarques ni questions ; le procès-verbal est validé à l'unanimité.

## **4. Election de la secrétaire du Conseil d'établissement**

Mme Weber propose que Mme Yammouni, secrétaire depuis de nombreuses années du Conseil d'établissement, continue à exercer sa fonction. Les membres valident à l'unanimité cette proposition.

## **5. Communication de la Municipalité**

Mme Weber prend la parole.

**Election du Bureau du Conseil d'établissement.** Le Bureau du Conseil d'établissement se réunit environ 18 jours avant les séances du Conseil d'établissement pour décider de l'ordre du jour et prendre note des courriers et propositions reçues.

Il se compose de :

- Directions des établissements scolaires
- Un représentant des parents
- Un représentant des sociétés civiles.

Les membres suivants se présentent et sont acceptés à l'unanimité :

- Mme Thuillard pour l'Etablissement primaire
- M. Rossier pour l'Etablissement secondaire
- Mme Maréchal pour les Sociétés civiles (Association des parents d'élèves)
- M. Pernet pour les parents.

Mme Weber en tant que Présidente, M. Davoine en tant que Vice-président et Mme Yammouni en tant que secrétaire font partie du Bureau du Conseil d'établissement.

Le Bureau du Conseil d'établissement est désigné. Les membres recevront les dates des séances.

Mme Weber présente brièvement les structures sur la Commune liées à l'enfance et la jeunesse dont la Maison de l'enfance qui offre :

- La Pause déj : accueille à midi des enfants de 1P à 6P, bâtiment à Mauverney et aux Perrerets ;
- Les Centres aérés de printemps, été et automne qui sont organisés par le Service de l'enfance et de la jeunesse de la Ville Gland et qui accueillent les enfants de 1P à 6P pendant les vacances scolaires.
- Les devoirs accompagnés qui ont lieu pour les 1P à 6P à Mauverney et aux Perrerets - et pour les plus grands aux Tuillières.
- Les Unités d'accueils pour écoliers de la Fondation la Ruche qui accueillent les enfants de 1P à 8P à trois endroits ;
- Le Relax Resto au Restaurant scolaire de Grand Champ qui accueille avec encadrement les 7 et 8P ;
- Le Réseau d'accueil des Toblerones qui gère les accueillantes de jour en milieu familial et les différentes structures, crèches et UAPE dans les communes qui font partie du RAT ;
- La Conseillère école-famille, Mme Barbara Konrad, pour les élèves et les familles du Primaire et du Secondaire ;
- Le Centre des Rencontres et Loisirs (CRL) à Montoly qui accueille les jeunes sur leur temps libre de 11 à 18 ans.

Mme Weber informe que le Service de l'enfance et de la jeunesse a organisé l'élection des parents pour le Conseil d'établissement le 6 octobre 2021.

Les travaux des bâtiments des Perrerets sont terminés. L'inauguration des nouveaux bâtiments aura lieu le 18 novembre aux Perrerets sur invitation.

#### **M. Davoine :**

M. Davoine s'excuse pour son retard, il était retenu dans la commission des préavis.

L'inauguration de la Patinoire a eu lieu avec plein de surprises. Plusieurs événements sportifs sont annoncés, on trouve tous les détails sur le site internet de la Ville.

Les travaux concernant le Centre sportif représentent un gros projet. Les nouvelles activités envisagées sont :

- Le Pumptrack -parcours pour vélo, trottinettes, rollers .... avec plusieurs bosses et virages.
- Le Paddle-tennis, 2 courts
- Le Street workout,
- Le Tennis de table etc. (voir le site [www.gland.ch](http://www.gland.ch))

Par ailleurs, certaines activités déjà existantes seront agrandies et rénovées comme le Skatepark et la zone aux alentours, le terrain de beach-volley et le stand de tir.

Le préavis a été accepté, la mise à l'enquête et l'appel d'offres suivent. Les travaux débiteront au printemps-été 2022 si tout se passe bien.

#### **6. Communications des directeurs des établissements scolaire**

##### **Mme Thuillard – Etablissement primaire :**

L'Etablissement primaire compte 61 classes sur trois sites (Perrerets, Mauverney et Tuillières).

La rentrée s'est bien passée en respectant les mesures Covid.



Les mesures pour les sorties et les camps ont été assouplies ce qui permettra d'organiser les camps de ski. L'école espère que tout se passe bien. La Municipalité a souligné l'importance que les camps soient maintenus car les enfants ont besoin de trouver une certaine « normalité ». Mme Weber remercie les écoles de continuer à organiser les camps.

#### **M. Rossier – Etablissement secondaire :**

L'Etablissement secondaire compte 517 élèves à la rentrée (classes de 9-10-11 et de raccordement). Gland accueille les élèves des villages voisins (Rolle, Aubonne, Begnins) dans les classes de raccordement.

L'établissement compte 27 classes et 64 enseignants sur le site de Grand Champ. Quatre classes occupent des Portakabines, fournies par la Commune.

Le tour des Muverans pour les élèves (camp de marche) qui devait avoir lieu en septembre a été annulé pour des raisons de normes sanitaires. Un camp multisports aura lieu en avril prochain en France pour les élèves de 9e.

Les camps de ski pour les 10<sup>e</sup> auront lieu à Lenk et Grindelwald le mois de mars ; les voyages d'études pour les 11<sup>e</sup> se feront en Suisse alémanique et au Tessin. Les camps et voyages restent tributaires des normes sanitaires.

Pour l'instant, l'Etablissement a de la chance, il y a peu d'élèves malades.

#### **7. Propositions individuelles**

Le secrétariat a reçu une demande de Mme Maréchal pour l'APE le 10 novembre 2021:

*Nous aimerions mettre à l'OJ une discussion sur un assouplissement pour les demandes de congés avant les vacances de Noël.*

Mme Maréchal explique que les vacances commencent seulement le 23 décembre, que beaucoup de familles souhaitent partir pour fêter avec la famille lointaine – surtout que ce n'était pas possible l'année dernière. Pour faciliter le départ autour des fêtes, la demande ci-dessus est proposée pour discussion.

Les Directeurs scolaires soulignent que c'est le Canton qui règlemente ce point, les directives stipulent de ne pas accorder des congés avant ou après les vacances scolaires, sauf pour motifs impérieux. Les écoles reçoivent beaucoup de demandes, normalement l'école accepte la demande surtout si c'est la première fois que le parent introduit une demande. Le parent a donc la possibilité de déposer une demande auprès de l'établissement scolaire de son enfant, les refus sont rares.

En 2022, les Epreuves cantonales de référence auront lieu après les vacances de Pâques, au Primaire, alors aucun congé de prolongement ne pourra être accordé.

M. Davoine explique que dans certains cantons quatre demi-journées sont accordées comme congé exceptionnel. La demande de changer de règlement doit être faite auprès de la DGEO et non pas auprès du Conseil d'établissement.

Mme Weber remercie d'avoir envoyé la proposition individuelle avant la séance.

#### **8. Divers**

**Ramassage scolaire à Grand Champ le mercredi :** le bus passe à 12h35 ce qui est trop tôt pour les élèves qui finissent leur journée. Il faudrait un bus à 12h45 depuis Grand Champ.

**Quartier de la Combaz**, qu'est-ce qui est prévu concernant une augmentation du nombre d'élèves ? La première vague d'habitants à la Combaz est prévue en avril-mai, la deuxième vague en automne. Il est impossible de savoir combien d'enfants il y aura en plus.

Pour l'instant, pas nécessairement en relation avec le quartier de la Combaz, la Commune prévoit des travaux de surélévation à Mauverney et des travaux d'agrandissement à Grand Champ dans quelques années.

Actuellement Grand Champ se trouve déjà dans la vague haute avec 160 élèves par degré. L'expérience montre qu'une vague haute est souvent suivie d'un creux. Il y a encore de la place pour installer des Portakabines à Grand Champ. Il est aussi prévu que la bibliothèque parte de Grand Champ ce qui libérera de l'espace pour deux classes.

Le Primaire a de la marge de manœuvre avec les travaux prévus à Mauverney.

Concernant des futurs quartiers, le territoire est limité. Rien ne peut se construire de trop grand en attendant l'implantation de la nouvelle STEP.

**Camps de 9<sup>e</sup>: pourquoi le camp (qui remplace celui des Muverans) a lieu en France ?** Le camp du Muveran nécessite peu de budget. Il a fallu trouver des logements qui entraînent dans le budget même si la Municipalité a doublé le budget des camps pour les élèves de 9<sup>e</sup>. En Suisse, l'offre est très limitée et les logements sont réservés bien en avance.

Les mesures Covid s'appliquent pour les enfants dès 12 ans ; pour les logements, il faut prévoir un certain nombre de m<sup>2</sup> ou biffer un lit sur deux pour respecter le cadre légal vaudois.

Tout ce que l'école met actuellement sur pied, ne garantit pas que le camp aura lieu vu l'évolution du Covid19.

#### **Signalement d'un enfant absent aux diverses structures**

Un parent signale la complexité d'informer les différentes structures (école, parascolaire etc.) quand l'enfant est malade. Il devrait y avoir un programme qui synchronise l'information pour éviter aux parents de faire plusieurs appels et d'oublier une structure.

La Commune et les écoles soulignent que c'est au parent qu'incombe cette responsabilité et que le parent est le seul à savoir si l'enfant fréquente telle ou telle structure. Le portail mis en place par le Service de l'enfance et de la jeunesse, [gland.monportail.ch](http://gland.monportail.ch), facilite beaucoup cette manutention.

Les écoles, les UAPE et la Pause-déj n'ont pas de contact sauf au moment où on récupère l'enfant. Il faudrait aussi la levée du secret des données et avoir l'accord de tous les parents pour pouvoir communiquer une information entre structures.

Monsieur Davoine fera remonter ce souhait (projet Smart City). Nous prenons note.

#### **Circulaires électroniques**

Beaucoup de parents ont de la peine à réagir aux circulaires électroniques et passent à côté de l'information. Celles-ci ne sont en effet plus distribuées automatiquement sous forme de papier.

Le Primaire signale que s'il y a une réponse à rendre, la circulaire est distribuée à tous les élèves. Le parent a aussi la possibilité de faire la demande pour avoir le document sous forme de papier ou envoyé par mail.

Le mot « circulaire » est mentionné dans l'agenda, la date est le titre sont communiqués. L'établissement primaire est parmi les derniers établissements à introduire les circulaires électroniques, le Secondaire les a introduites l'année dernière.

Il faut du temps pour s'habituer ; les écoles comptent sur la solidarité des parents pour communiquer entre eux.

**Dates des séances du Conseil d'établissement en 2022, approuvées par les membres :**

Mardi 1er mars à 20h00

Mardi 7 juin à 20h00

Mardi 1<sup>er</sup> novembre à 20h00

La salle Mont Blanc a été réservée à cet effet.

La séance est close à 21h15.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente :



Jeannette Weber

La Secrétaire :



Tiziana Yammouni